





## Communiqué de presse

Trame verte et bleue du Grand Montréal

## INVESTISSEMENT DE 934 841 \$ À SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC PARACHÈVEMENT D'UN TRONÇON DU SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE ENTRE OKA ET MONT-SAINT-HILAIRE



Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 3 février 2017 – M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Denis Coderre, président de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et maire de Montréal, ainsi que M<sup>me</sup> Sonia Paulus, mairesse de la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, sont fiers d'annoncer le parachèvement d'un nouveau tronçon du Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue du Grand Montréal, a été réalisé grâce à une contribution financière de 934 841 \$ répartie à parts égales entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la CMM et la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

« Avec la Trame verte et bleue du Grand Montréal et la réalisation du sentier cyclable et pédestre à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le gouvernement du Québec investit dans la mobilité active et les saines habitudes de vie, au profit des citoyens. La Trame verte et bleue du Grand Montréal constitue un important legs du gouvernement du Québec à la région métropolitaine et à ses

résidents à l'occasion du 375<sup>e</sup> anniversaire de la métropole », a fait savoir le ministre Martin Coiteux.

« Le tronçon annoncé aujourd'hui permettra aux citoyens de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et aux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir cette partie magnifique des Laurentides. Ce nouvel aménagement, qui contribue au développement de l'offre récréotouristique de la région permettra à une nouvelle clientèle de venir profiter des lieux », a ajouté la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre.

De son côté, le président de la CMM et maire de Montréal, M. Denis Coderre, salue la participation de la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac à la mise en place du projet de Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire : « le Sentier est un projet rassembleur qui reliera 17 villes du Grand Montréal et profitera au développement de l'ensemble de la région métropolitaine. Il permettra aux citoyens de profiter des attraits qu'offre notre territoire tout en encourageant l'utilisation des transports actifs ».

« Les citoyens de Sainte-Marthe-sur-le-Lac se réjouissent de cet aménagement de qualité qui profitera aux nombreuses jeunes familles sur notre territoire. Ce parachèvement permettra d'encourager nos citoyens à utiliser les modes actifs pour se déplacer partout dans la grande région métropolitaine en plus de permettre aux cyclistes et piétons de profiter davantage de la beauté des paysages des Basses-Laurentides », a souligné, pour sa part, la mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Me Sonia Paulus.

Située en site propre et totalisant près de 3,5 km, la piste cyclable traverse la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac d'ouest en est. Cet ajout au sentier situé entre Oka et Mont-Saint-Hilaire permet à ses utilisateurs d'accéder à une piste en milieu boisé, de traverser le cœur institutionnel de la municipalité où l'on retrouve l'hôtel de ville, le centre communautaire et la bibliothèque. À proximité, certains éléments méritent le détour, tels que la plage de la Sablière, le parc de la Fraternité et la marina.

Cette annonce fait suite aux ententes conclues entre le gouvernement du Québec et la CMM afin d'appuyer la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) qui prévoit le déploiement de la Trame verte et bleue du Grand Montréal. Rappelons qu'un des objectifs du PMAD vise le développement, d'ici 2031, d'un réseau de vélo métropolitain à des fins utilitaires et récréatives, lequel se concrétisera notamment avec la réalisation du Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire. Les interventions à effectuer d'ici 2017 pour l'aménagement de ce sentier de 144 km permettront de relier les parcs nationaux d'Oka, des Îles-de-Boucherville, du mont Saint-Bruno, de même que le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire ainsi que plusieurs espaces verts et bleus du Grand Montréal. L'ensemble des projets financés dans le cadre de la Trame verte et bleue constitue un legs pour le 375<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Montréal.

- 30 -

## Sources:

Janik Juneau Responsable des communications et des relations avec les citoyens Municipalité de Saint-Marthe-sur-le-Lac (450) 472-7310 poste 109 Marie-Ève Pelletier Attachée de presse Cabinet du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal (418) 691-2050

François Caouette Attaché de presse Cabinet de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides (418) 649-2319

## Pour information :

Marie-Claude Forget Conseillère en communications et consultations publiques Communauté métropolitaine de Montréal (514) 350-2550